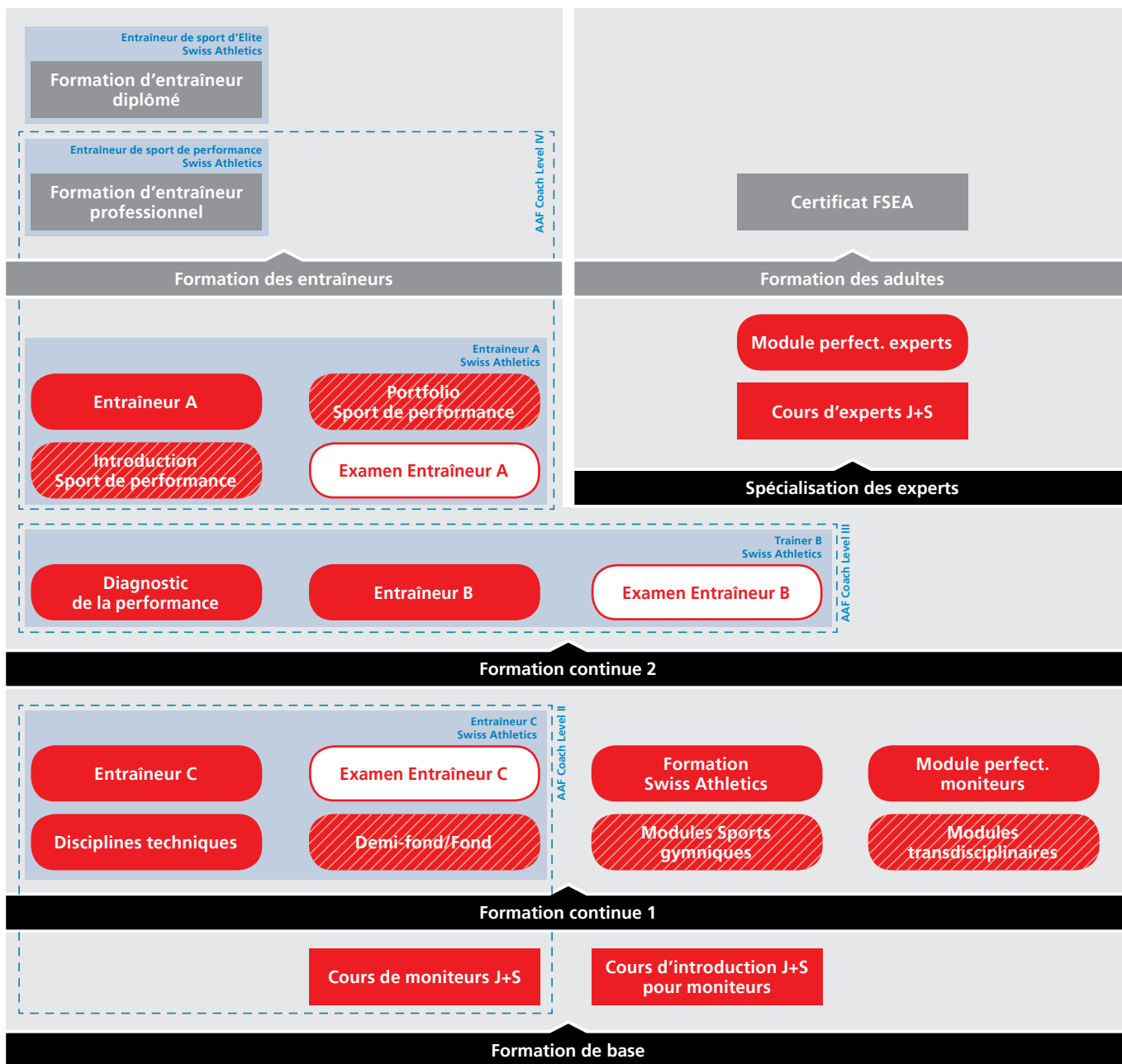




Athlétisme

Structure de la formation



- Cours J+S
- Modules J+S spécifiques du sport
- Modules J+S transdisciplinaires
- Modules J+S d'examen
- Formation professionnelle
- Cours de la fédération
- Reconnaissances de la fédération
- Niveaux de formation

Filières de formation

La formation de base et la formation continue des moniteurs J+S avec le complément *Sport de performance* et des experts J+S comportent plusieurs niveaux. Pour pouvoir accéder aux offres de formation de niveau directement supérieur, il faut, à chaque fois, avoir réussi les cours et les modules correspondants.

Moniteur J+S avec le complément *Sport de performance*

Formation de base:

- Cours de moniteurs J+S
ou cours d'introduction J+S pour moniteurs (2 jours)

Formation continue 1 (au total 7-8 jours):

- Demi-fond/Fond (3 jours)
ou Disciplines techniques (3-4 jours)
- Entraîneur C (3 jours)
- Examen entraîneur C (1 jour)

Formation continue 2 (au total 6-7 jours):

- Diagnostic de la performance (2-3 jours)
- Entraîneur B (3 jours)
- Examen entraîneur B (1 jour)

Formation continue 2 – Sport de performance (au total 6+1 jours):

- Introduction au Sport de performance (2 jours)
- Entraîneur A (3 jours)
- Examen Entraîneur A (1 jour)
- Portfolio du Sport de performance (1 jour)

Pour accéder à la formation supérieure, il faut avoir reçu une recommandation suffisante au niveau précédent.

Expert J+S

Jusqu'à l'«Examen Entraîneur B», analogue au moniteur J+S avec complément *Sport de performance*.

Spécialisation:

- Cours d'experts J+S (8-9 jours)

Niveaux de formation

Formation de base

Cours de moniteurs J+S

Le cours de moniteurs J+S Athlétisme marque le début de la formation correspondante. Il peut être organisé sous forme continue ou fractionnée et dure 6 jours.

Les personnes qui ont réussi le cours obtiennent la reconnaissance de *moniteur J+S Athlétisme Sport des jeunes*.

Cours d'introduction J+S pour moniteurs

Les personnes au bénéfice d'une formation préalable correspondante ont la possibilité d'obtenir la reconnaissance de *moniteur J+S Athlétisme Sport des jeunes* en suivant un cours d'introduction J+S plus court. Ce cours est destiné aux entraîneurs titulaires d'un diplôme d'entraîneur étranger ou au bénéfice d'une formation préalable équivalente et aux personnes en possession des reconnaissances suivantes: *moniteur esa*, ainsi que *moniteur J+S Gymnastique (Sports gymniques)*, *Triathlon*, *Course d'orientation* et *Sport des enfants*.

Le cours, d'une durée de 2 jours, est adapté spécifiquement aux participants. Les personnes qui ont réussi le cours d'introduction J+S pour moniteurs obtiennent la reconnaissance de *moniteur J+S Athlétisme Sport des jeunes*. Les personnes pouvant justifier d'une formation préalable *ad hoc* peuvent accéder directement au niveau de formation supérieur.

Formation continue 1

Disciplines techniques et Demi-fond/Fond

Le module «Disciplines techniques», d'une durée de 3 jours, est publié en fonction des groupes de disciplines (Sprint/Haies, Saut, Lancer, Concours multiple). L'orientation Concours multiple dure 4 jours. Le domaine de la course est pris en considération dans le module «Demi-fond/Fond» et est également ouvert aux sports Triathlon et Course d'orientation.

Entraîneur C

Le module «Entraîneur C» dure 3 jours. Pour être admis à ce module, les moniteurs doivent avoir suivi le module «Demi-fond/Fond» ou «Disciplines techniques».

Examen entraîneur C

Sont admises au module «Examen entraîneur C» les personnes ayant suivi le module «Entraîneur C». Également admises à ce module sont celles ayant suivi une formation universitaire et pouvant justifier d'une formation équivalente en athlétisme. En outre, un examen pratique relevant du domaine des exercices de base a dorénavant lieu. Réussi, il donne le complément *Physis*, lequel permet aux moniteurs de proposer également un entraînement correspondant dans d'autres sports.

Module de perfectionnement pour moniteurs J+S

Le module de pour moniteurs J+S (qui dure de 1 à 2 jours) permet de satisfaire à l'obligation de formation continue et de prolonger de deux ans les reconnaissances de moniteur J+S Sport des jeunes. Le thème J+S obligatoire est traité à chaque fois dans ces modules.

Formation Swiss Athletics

Swiss Athletics propose également des modules de formation continue avec des thèmes qui changent. D'une durée de 1 à 2 jour(s), ces modules permettent de prolonger la reconnaissance de moniteur J+S et les diplômes de fédération. Les cours Swiss Athletics peuvent être réservés à un public cible donné (p.ex. moniteur J+S avec le complément *Sport de performance*).

Modules interdisciplinaires (modules transdisciplinaires)

Les modules interdisciplinaires (modules I) traitent de thèmes indépendants du sport tels que la communication, la physis ou la psyché. Ils sont ouverts aux moniteurs titulaires d'une reconnaissance J+S Sport des jeunes valable ou caduque, quel que soit le sport. Ces modules permettent de satisfaire à l'obligation de formation continue et de prolonger de deux ans les reconnaissances de moniteur J+S Sport des jeunes.

Modules «Action préventive» et «Action intégrative»

Les modules «Action préventive» traitent de thèmes en lien avec les drogues, le dopage ou la violation des limites. Ils mettent l'accent sur la diversité culturelle ainsi que sur le sport et le handicap. Ils durent entre 3 et 6 heures et prolongent les reconnaissances de moniteur valables. Le module de 2 jours «Sport et handicap», qui prolonge aussi les reconnaissances de moniteurs caduques, constitue une exception.

Modules de Sports gymniques

Pour satisfaire à l'obligation de formation continue, les moniteurs J+S Athlétisme peuvent également suivre des modules de Sports gymniques.

Formation continue 2

Diagnostic de la performance

Sont admises au module «Diagnostic de la performance» (3 jours) les personnes ayant terminé le module «Examen Entraîneur C».

Entraîneur B

Sont admis au module «Entraîneur B» (3 jours), les moniteurs ayant suivi le module «Diagnostic de la performance» et obtenu une recommandation suffisante au module «Examen Entraîneur C» ou satisfait aux conditions d'une recommandation sous réserve.

Examen Entraîneur B

Sont admis à l'«Examen Entraîneur B» (1 jour) les moniteurs ayant réussi le module «Entraîneur B» de même que les étudiants universitaires pouvant justifier d'une formation équivalente en athlétisme.

L'examen comporte une partie théorique ainsi qu'un travail écrit se présentant sous la forme d'un plan d'entraînement

individualisé. La réussite de l'examen donne droit au complément *Psyché*, lequel permet aux moniteurs de proposer un entraînement correspondant dans d'autres sports également.

Formation continue 2 – Sport de performance

Introduction au Sport de performance

Sont admis au module «Introduction au Sport de performance» (2 jours) les moniteurs ayant obtenu une recommandation suffisante au module «Examen Entraîneur B» ou satisfait aux conditions d'une recommandation sous réserve.

Entraîneur A

Sont admis au module «Entraîneur A» (3 jours) les moniteurs ayant suivi le module «Introduction au Sport de performance».

Examen Entraîneur A

Sont admis à l'«Examen Entraîneur A» (1 jour) les moniteurs qui ont obtenu le module «Entraîneur A». La réussite du module permet d'obtenir (s'ils ne sont pas déjà acquis) les compléments *Psyché* et *Physis* ainsi que le complément purement informatif *FC 2-SP*.

Portfolio du Sport de performance

Sont admises au module interdisciplinaire «Portfolio du Sport de performance» (1 jour) les personnes titulaires du complément *FC 2-SP*. La réussite du module donne droit au complément *Sport de performance*, lequel permet de suivre les modules de la formation des entraîneurs.

Formation des entraîneurs

La Formation des entraîneurs est proposée par l'Office fédéral du sport OFSPO sur mandat de Swiss Olympic.

Le complément *Sport de performance* et la recommandation de la fédération sportive correspondante sont des conditions pour l'accès à la formation d'entraîneur professionnel.

Les personnes qui ont réussi la formation d'entraîneur professionnel obtiennent le titre *d'entraîneur de sport d'élite avec brevet fédéral*.

Les personnes qui ont réussi la formation d'entraîneur diplômé obtiennent le titre *d'entraîneur sport d'élite diplômé*.

Les moniteurs J+S titulaires du complément *Sport de performance* peuvent suivre chacun des modules de la formation des entraîneurs.

Spécialisation des experts

Cours d'experts J+S

Pour accéder au cours d'experts J+S, il est indispensable d'être recommandé par la fédération et par l'Office fédéral du sport (OFSP). Le cours est composé d'une partie formation et d'un stage pratique.

Module de perfectionnement pour experts J+S

Le module de perfectionnement pour experts J+S permet de satisfaire à l'obligation de formation continue et de prolonger de deux ans les reconnaissances de moniteur J+S Sport des jeunes et d'expert J+S.

Module de perfectionnement pour experts J+S Athlétisme et Sport des enfants (3 jours)

Athlétisme propose, en outre, des modules de perfectionnement pour experts combinés de 3 jours. En plus de la reconnaissance d'expert Athlétisme, ceux-ci permettent de prolonger également la reconnaissance d'expert J+S Sport des enfants.

Formation des adultes

Les experts J+S reconnus qui remplissent les conditions d'admission spécifiques peuvent obtenir le certificat FSEA (niveau 1) «Animer des sessions de formation pour adultes» en suivant la journée de certification FSEA. Dans le cadre de la formation des adultes, d'autres modules (niveaux 2 à 5) peuvent être suivis dans le prolongement du niveau 1 pour obtenir le brevet fédéral de formateur d'adultes. Ces modules doivent être suivis en externe. Ils ne sont pas proposés dans le cadre du Sport des jeunes et des adultes.

Accès au Sport des enfants

Les moniteurs J+S Sport des jeunes reconnus ont le droit de suivre des cours d'introduction J+S Sport des enfants. Ces cours conduisent à la reconnaissance de *moniteur J+S Athlétisme Sport des enfants*.

Accès au Sport des adultes

Les moniteurs J+S reconnus ont le droit de suivre des cours d'introduction Sport des adultes esa.

Reconnaisances de la fédération

Reconnaisances nationales

Swiss Athletics décerne à ses membres des diplômes de fédération dans le cadre de la formation J+S. Ces diplômes correspondent aux modules «Entraîneur C», «Entraîneur B» et «Entraîneur A». Les personnes ayant réussi la formation d'entraîneur professionnel obtiennent la reconnaissance d'*Entraîneur de sport de performance Swiss Athletics* et celles ayant réussi le cours d'entraîneurs Elite/Espoirs la reconnaissance d'*Entraîneur de sport d'Elite Swiss Athletics*.

La Fédération suisse de gymnastique FSG décerne à ses membres qui ont réussi l'«Examen entraîneur C» la reconnaissance de fédération de *moniteur 2 FSG* et à ceux qui ont réussi l'«Examen entraîneur B» celle d'*instructeur FSG*.

Les autres fédérations proposant des activités d'athlétisme, telles que Sport Union Suisse (SUS) et la Fédération ouvrière suisse de gymnastique et de sport (SATUS) ne décernent aucun diplôme de fédération dans le cadre de la formation Athlétisme.

Reconnaisances internationales

L'Association internationale des fédérations d'athlétisme (International Association of Athletics Federations IAAF) décerne également des diplômes équivalents aux reconnaissances nationales de fédération.

Particularités

Les détails relatifs aux différentes offres de la formation des cadres (p. ex. conditions d'admission, prescriptions d'examen) figurent dans les directives et les plans cadre de chaque offre.